

RÉSOLUTION

POUR UN PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC LE GESÙ

adoptée à l'unanimité le 9 mai 2016 par

l'Assemblée générale
de l'Association des anciens élèves du Collège Ste-Marie

Suite aux questions soulevées à l'Assemblée générale de 2015 sur la pérennité de l'Association, le Conseil d'administration, à la lumière du rapport de son Comité sur l'avenir (publié dans le dernier Bulletin des Anciens), et après consultation avec les autorités du Gesù (Église et salles), recommande à l'Assemblée générale *de renforcer le partenariat déjà existant de l'Association avec l'institution spirituelle et culturelle du Gesù qui présentement se renouvelle.*

Cette recommandation prend acte des liens d'amitié entre les anciens élèves du Collège et de leur conscience de la responsabilité sociale. Elle a pour but d'actualiser la vision humaniste et l'approche d'éducation intégrale qui font partie du patrimoine commun du Gesù et des Anciens.

Par cette résolution, l'Assemblée générale mandate son Conseil d'administration pour *stimuler le lancement de projets concrets avec la collaboration des conventums* du Collège. En particulier, ce mandat comprend la *préparation d'un projet spécial pour 2019* (cinquante ans après la fermeture du Collège), lequel, *entre autres fins, illustrera l'héritage culturel et spirituel légué par les Anciens à la société.* Une recommandation sur ce projet spécial sera présentée à l'Assemblée générale de 2017.